

BERCE DU CAUCASE

Le pouvoir d'une intervention régionale concertée

Mme Geneviève Fontaine
Mme Guylaine Morrier
D^{re} Joanne Aubé-Maurice
CISSS du Bas-Saint-Laurent, Direction de la santé publique

PROBLÉMATIQUE

En 2015, la Direction de la santé publique (DSPu) du Bas-Saint-Laurent a interpellé plusieurs partenaires dans le but d'éradiquer la berce du Caucase de la région, et ce, avant que la plante n'y soit trop répandue.

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante qui peut causer des brûlures cutanées sévères si la peau est exposée au soleil après un contact avec la sève.

L'intervention sur la berce du Caucase implique :

- L'élimination des plants et la prévention de leur propagation par :
 - l'extraction à la racine
 - la coupe d'ombelles avant la dissémination des graines
 - la pulvérisation de pesticides sur les plus grosses colonies
- Un suivi des sites pendant 5 ans vu la présence d'un réservoir de graines dans le sol



FACTEURS AYANT INFLUENCÉ L'INTERVENTION

SOCIÉTAUX

- Structures régionales ayant favorisé la concertation
- Désir de partager les coûts et les ressources entre les municipalités
- Médiatisation de la problématique

COMMUNAUTAIRES

- Ressources et connaissances limitées pour intervenir efficacement
- Répartition inégale et peu prévisible de la plante entre les communautés

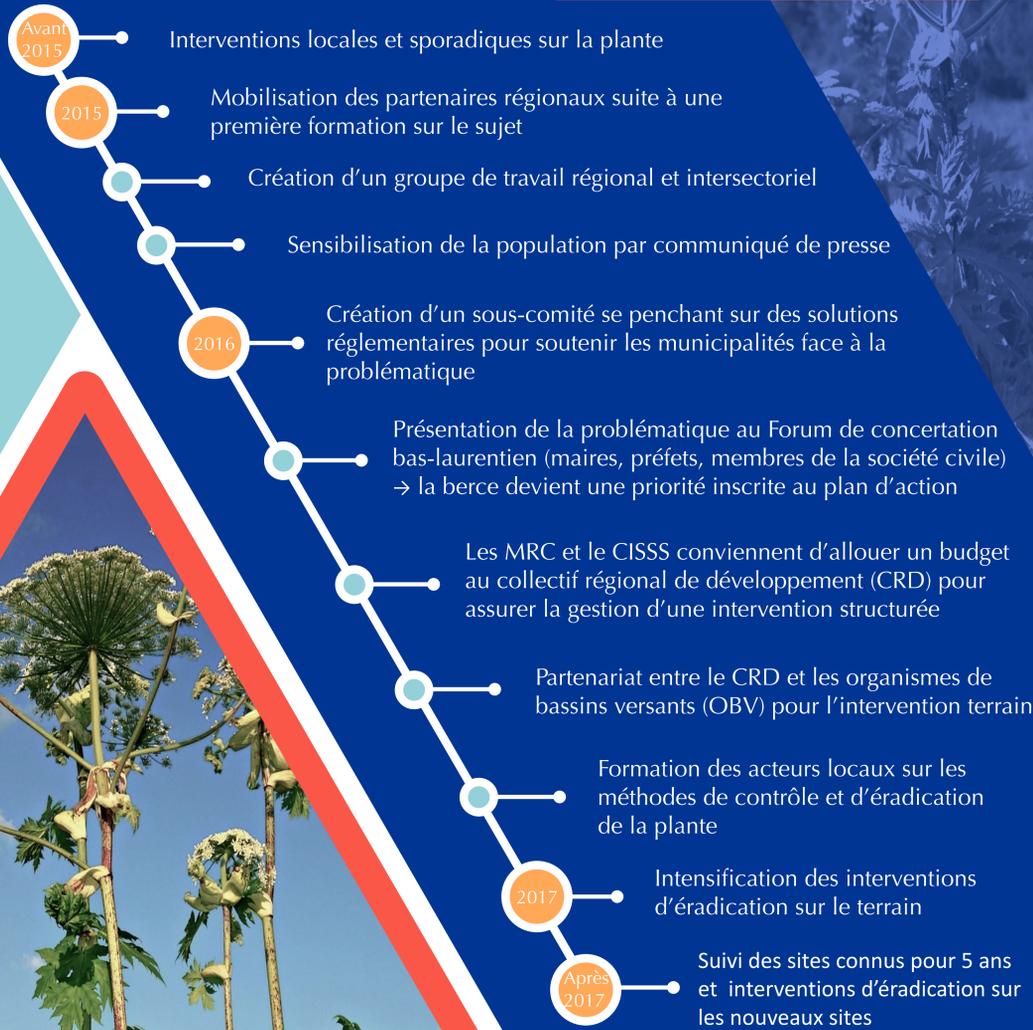
INDIVIDUELS

- Préoccupations au regard de la plante
- Ressources et connaissances limitées pour intervenir efficacement

Une protection adéquate est requise pour prévenir les brûlures.

Plusieurs actions ont été réalisées au Bas-Saint-Laurent en lien avec la berce du Caucase :

INTERVENTIONS



La Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent a joué un rôle clé dans la mobilisation et le soutien à la concertation des divers partenaires, en mettant en place un groupe de travail régional et intersectoriel.

LE SAVIEZ-VOUS...

À maturité, un plant de berce du Caucase peut produire 10 000 à 20 000 graines.

Un plant de berce du Caucase peut mesurer entre 2 et 5 mètres de hauteur.

Ses graines se propagent principalement le long des routes et des cours d'eau.

Ses graines peuvent parcourir jusqu'à 10 km en flottant sur un cours d'eau.

DANGER DE BRÛLURES - NE PAS TOUCHER

CONCERTATION

DISCUSSION

Saisir une fenêtre d'opportunité...

L'intervention sur la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent a été favorisée vu...

- La présence d'un problème
- L'existence de solutions
- Le contexte politique favorable

Retombées du projet

- Habilitation des acteurs du milieu pour intervenir sur la plante
- Limitation de sa dispersion
- Sensibilisation de la population aux risques de brûlures
- Création de partenariats importants entre différents acteurs de la région
- Sentiment de réussite collective face à l'intervention en cours

Problème

- Cas de brûlures médiatisés
- Plante envahissant les rives des cours d'eau et faisant pression sur l'écosystème

Solutions

- Sensibilisation de la population et des partenaires
- Cartographie
- Extraction, coupe d'ombelles ou utilisation de pesticides

Fenêtre d'opportunité

Politique

Le Forum de concertation Bas-laurentien montre une ouverture face à la problématique et aux actions à mettre en œuvre

Assises incontournables de l'intervention

- Une couverture complète du territoire bas-laurentien
- Un investissement financier partagé entre certains partenaires
- Une mobilisation des élus et des ressources régionales et locales
- Une prise en charge des interventions terrain par les OBV
- L'accompagnement par un expert en plantes envahissantes

Remerciements

Nous remercions tous les acteurs ayant contribué à la mise en place de cette intervention régionale d'éradication de la berce du Caucase, soit les OBV, le CRD, les MRC, les municipalités, la SÉPAQ, le MDDELCC, le MTMDDET, le MAPAQ, le MAMOT ainsi que M Claude Lavoie, professeur titulaire et Directeur École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (U. Laval)
Personne-ressource : Joanne Aubé-Maurice (joanne.aube-maurice.ciasssbsl@ssss.gouv.qc.ca)
Crédits photos : Organisme de bassin versant du Fleuve Saint-Jean, Elisabeth Groeneveld, pixabay.com
Graphisme : Maxime Therrien

Références

- Groupe de recherche QuéBERCE (2017). « Groupe de recherche sur la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) envahissante ». Repéré à : <https://www.queberce.crad.ulaval.ca/recherche.html> [Consulté le 8 novembre 2017]
- Claude Lavoie, Benjamin Lelong, Noémie Blanchette-Forget et Hélène Royer (2013). « La berce du Caucase : à l'aube d'une invasion au Québec ? », *Le Naturaliste canadien*, 137, no 2, p.5-11
- John W. Kingdon (1995). *Agendas, Alternatives and Public Policies*. New York, Harper Collins, 280 p.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

